

Paris, le - 9 NOV. 2020

Monsieur le Président,

Lors de son adresse aux Français le 14 juillet 2020, le Président de la République a annoncé un plan de relance massif à la fois industriel, écologique, local, culturel et éducatif d'au moins 100 milliards d'euros. Conformément au souhait exprimé par le Président de la République, le Gouvernement a entrepris la préparation de ce plan de relance global qui couvrira tous les grands secteurs économiques et tous les territoires. Lors de ma déclaration de politique générale, le 15 juillet dernier, à l'Assemblée nationale, j'ai pu présenter les principales priorités ainsi que la méthode d'élaboration de ce plan, à savoir, notamment, une concertation étroite avec toutes les collectivités territoriales.

Les territoires d'Outre-mer, porteurs de promesses et d'ambition, rencontrent néanmoins des difficultés spécifiques liées notamment aux retards pris dans l'exécution des projets. A ce sujet, plusieurs rapports ont été remis, parmi lesquels celui de la délégation sénatoriale aux Outre-mer intitulé « le BTP au pied du mur normatif », des parlementaires Jean-René Cazeneuve et Georges Patient sur les finances des collectivités locales d'Outre-mer, ou encore celui de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) sur les délais de paiement en Outre-mer.

La commande publique représente, dans ces territoires, une part, rapporté au PIB, de l'activité économique trois fois plus élevée que dans l'hexagone. A ce titre, les collectivités territoriales, en tant que principaux maîtres d'ouvrage de cette commande publique locale, ont un rôle essentiel pour accompagner la relance économique.

En raison de l'ampleur du plan de relance, le Gouvernement souhaite recueillir l'avis de votre Assemblée sur les sujets suivants :

1- Les finances des collectivités locales, les délais de paiements et l'impact sur les entreprises

Sur la base de la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'IGA sur les délais de paiement des collectivités locales en Outre-mer, quelles solutions recommander pour réduire les délais de paiement aux entreprises et quel rôle les opérateurs publics peuvent-ils efficacement jouer, dans le respect des compétences de chacun ? Quelles solutions de financement des entreprises pourraient être spécifiquement envisagées en Outre-mer ?

.../...

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil économique, social
et environnemental
9 place d'Iéna
75016 PARIS

2- Les difficultés d'ingénierie

Quels sont les principaux blocages en matière d'exécution des projets ? Quelles sont les solutions d'ingénierie à déployer de manière prioritaire ? Quel rôle peuvent jouer, une nouvelle fois, les opérateurs publics? Comment les crédits européens peuvent-ils être davantage consommés ?

3- Le champ normatif

Comment assouplir les normes, y compris européennes, sans déroger à la qualité et à la sécurité indispensables à ces projets ? Comment adapter les procédures en respectant la même rigueur administrative et juridique pour aboutir plus vite, tout en garantissant une sécurité juridique aux porteurs de projets ?

Ces propositions pourront utilement nourrir les travaux relatifs au plan de relance et à leur déclinaison territoriale. Ainsi, il serait appréciable que le Gouvernement puisse disposer de cet avis d'ici fin décembre 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Jean CASTEX